



RAPPORT

**ETUDE DU CONSENTEMENT A PAYER POUR UN OUVRAGE D'ASSAINISSEMENT
AMELIORE DANS LE CHEF-LIEU DE LA COMMUNE RURALE D'AMBAHIKILY**

REGION ATSIMO ANDREFANA, MADAGASCAR

Janvier 2017

Une coopération décentralisée du SEDIF et de l'AESN



Sommaire

Sommaire	2
Liste des tableaux	5
Liste des figures	6
1 Contexte de l'étude	7
1.1 Présentation de l'étude	7
1.1.1 Contexte de l'étude	7
1.2 Objectifs de l'étude	7
1.2.1 Objectif général	7
1.2.2 Objectifs spécifiques	7
1.3 Intérêts de l'étude	8
1.4 Résultats attendus	8
2 Cadre méthodologique	9
2.1 Méthodologie de l'étude	9
2.1.1 L'évaluation contingente	9
2.1.1.1 Principe général de l'évaluation contingente	9
2.1.1.2 Etape de l'évaluation contingente	9
2.2 Echantillonnage de la population cible	10
2.3 Elaboration du questionnaire	10
2.3.1 Conception du questionnaire	10
2.3.2 Structure du questionnaire	10
2.4 Administration du questionnaire sur le terrain	11
2.4.1 Formation des enquêteurs	11
2.4.2 Planification de l'enquête sur le terrain	11
2.4.3 Contrôle des biais existant suivant les enquêteurs	11
3 Résultats et analyse des données	12
3.1 Caractéristique de l'échantillon	12
3.1.1 Caractéristique des membres du ménage	12
3.1.1.1 Caractéristique des personnes enquêtées	12
3.1.1.2 Structure par âge	12
3.1.1.3 Situation matrimoniale	12
3.1.1.4 Religion	13

3.1.1.5	Taille du ménage	13
3.1.2	Caractéristiques socio-économiques	14
3.1.2.1	Principales activités	14
3.1.2.2	Equipements des ménages.....	14
3.1.2.3	Niveau d’instruction	15
3.2	Caractérisation, investissement et mode de financement des ouvrages d’assainissement en présence dans les ménages.....	16
3.2.1	Proportion des ménages ayant un système d’assainissement	16
3.2.2	Caractéristiques des ouvrages d’assainissement en présence dans les ménages	16
3.2.2.1	La dalle.....	16
3.2.2.2	Les murs	16
3.2.2.3	Le toit.....	17
3.2.2.4	La porte	17
3.2.2.5	Exemple de latrine en présence à Ambahikily	18
3.2.3	Principales motivations pour avoir un ouvrage d’assainissement	19
3.2.4	Partage des ouvrages d’assainissement.....	19
3.2.5	Satisfaction des ménages pour leurs ouvrages d’assainissement.....	20
3.2.6	Investissement dans les ouvrages d’assainissement.....	20
3.2.7	Cas d’absence d’ouvrage d’assainissement	21
3.2.8	Habitude en termes d’utilisation de papier ou d’eau	22
3.3	Postes de dépenses et revenu des ménages.....	22
3.3.1	Dépenses pour la famille par semaine	22
3.4	Revenu et bénéfices réalisés par les ménages	23
3.4.1	Salaires mensuel	23
3.4.2	Epargne.....	23
3.4.3	Perte d’argent à cause des maladies hydriques.....	24
3.5	Capacité des ménages à payer l’investissement pour un ouvrage d’assainissement amélioré	25
3.6	Variables explicatives du consentement à payer pour un ouvrage d’assainissement amélioré	27
3.6.1	Sexe de la personne enquêté	27
3.6.2	Situation matrimoniale.....	28
3.6.3	Activité professionnelle principale	28
3.6.4	Niveau d’étude	28
3.6.5	Raison de l’intérêt d’avoir une latrine.....	29

3.6.6	Lieux de défécation	29
3.6.7	Paiement en plusieurs fois ou recours au micro crédit.....	30
3.6.8	Dépense hebdomadaire des ménages	30
3.6.9	Salaire mensuel	31
3.6.10	Standing de l'habitat	31
3.6.11	Conclusion des variables explicatives du CAP	32
3.7	Contrôle des biais	32
4	Stratégie à mettre en place	33
4.1	Un marketing social tournée vers les besoins des ménages.....	33
4.2	Un mode de financement adapté aux habitudes des ménages.....	33
4.3	Un appui des autorités locales	34
	Conclusion générale	35

Liste des tableaux

Tableau 1 : Equipement en possession des ménages en pourcentage.....	15
Tableau 2: Niveau d'instruction des personnes enquêtées suivant le sexe en pourcentage	16
Tableau 3 : Montant du CAP de la latrine en fonction du pourcentage de ménage prêt à payer.....	27
Tableau 4 : Volonté d'acquérir un ouvrage d'assainissement amélioré et CAP.....	28
Tableau 5 : CAP et situation matrimoniale.....	28
Tableau 6 : Activité professionnelle et CAP.....	28
Tableau 7 : Niveau d'étude et CAP	29
Tableau 8 : Intérêt d'avoir une latrine et CAP	29
Tableau 9 : Lieux de défécation et CAP	30
Tableau 10 : Nombre de paiement et micro-crédit	30
Tableau 11 : Listes des variables explicatives du CAP a priori.....	32
Tableau 12 : CAP pour la latrine en fonction de l'enquêteur.....	32

Liste des figures

Figure 1 : Présentation du bien valorisé.....	9
Figure 2 : Une enquêté répondant à la question "qu'est ce qui est le plus important pour vous ?" ...	10
Figure 3 : Les six enquêteurs, 2 superviseurs et le maire d'Ambahikily à gauche	11
Figure 4 : Tranche d'âge des personnes enquêtées.....	12
Figure 5 : Situation matrimoniale des personnes enquêtées	13
Figure 6 : Sexe du chef de ménage et du conjoint	13
Figure 7 : Religion des personnes enquêtées.....	13
Figure 8 : Nombre de personne au sein d'un ménage	14
Figure 9 : Activité principale de la personne enquêtée	14
Figure 10 : Niveau d'instruction de la personne enquêtée	15
Figure 11 : Matériaux de construction de la dalle.....	16
Figure 12 : Matériaux de construction des murs	17
Figure 13 : Matériaux de construction du toit	17
Figure 14 : Matériaux de construction de la porte.....	17
Figure 15 : Latrine surélevée, avec mur en toile de jute	18
Figure 16 : Latrine en avec mur en vandro, sans toit, et dalle en bois	18
Figure 17 : Latrine avec toit, mur et porte en vandro.....	18
Figure 18 : Latrine public en dur.....	18
Figure 19 : Intérieur d'une latrine avec dalle cimenté lissée	18
Figure 20 : Intérieur d'une latrine avec une dalle cimentée,	18
Figure 21 : Principales motivation pour avoir un ouvrage d'assainissement.....	19
Figure 22 : Raisons de ne pas avoir de latrine.....	19
Figure 23 : Nombre de personnes utilisant une même latrine	20
Figure 24 : Raison de l'insatisfaction des ménages envers leurs ouvrages d'assainissement	20
Figure 25 : Coût supporté par les ménages des ouvrages d'assainissement actuel	21
Figure 26 : Lieu de défécation de personnes enquêtées en cas d'absence d'ouvrage d'assainissement	21
Figure 27 : Raison de l'insatisfaction de la situation actuelle	22
Figure 28 : Habitude après la défécation	22
Figure 29 : Dépenses hebdomadaire pour le ménage	23
Figure 30 : Répartition des salaires mensuels des personnes enquêtées.....	23
Figure 31 : Répartition du montant épargné par mois par les ménages	24
Figure 32 : Raison des ménages pour épargner	24
Figure 33 : Maladies hydriques subit par les ménages	24
Figure 34 : Coût des soins dû a leur maladie hydrique	25
Figure 35 : Raison évoquée concernant le refus de payer pour des latrines améliorées	25
Figure 36 : Motivations poussant les ménages à acquérir un ouvrage d'assainissement amélioré.....	26
Figure 37 : Distribution du CAP de la latrine améliorée	26
Figure 38 : CAP en fonction des dépenses hebdomadaires des ménages.....	30
Figure 39 : CAP en fonction du salaire mensuel.....	31
Figure 40 : CAP en fonction du standing de l'habitat.....	31
Figure 41 : Réponse des ménages en cas d'amende prévu par la mairie	34

1 Contexte de l'étude

1.1 Présentation de l'étude

1.1.1 Contexte de l'étude

Le chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily se situe à 230 km au nord de la ville de Tulear sur l'axe RN9.

Les maisons à Ambahikily sont rarement équipées de WC ou de douche. Les gens construisent leurs maisons séparément au WC et au douche. Les WC sont souvent en fosse perdue, construits avec des matériaux locaux ou en planche mais rarement en dur. Il a été estimé que seulement 7% des ménages du chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily possédaient un ouvrage d'assainissement. Ainsi la pratique de la défécation à l'air libre est encore très répandue. Bord du village, bord du canal, bord des rues et aux alentours des blocs sanitaires sont souvent des zones de défécation privilégiées au levé ou au couché du soleil.

Le projet mené par la Direction Régional de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène Atsimo Andrefana en partenariat avec Experts-Solidaires vise à enrayer cette situation et à améliorer les conditions d'accès à des ouvrages d'assainissement améliorés à bas coût. Ainsi un sanimarché qui est un lieu d'exposition et de ventes d'équipements sanitaires sera mis en place afin d'assurer la pérennité des ouvrages et proposer un service d'assainissement complet. Afin de gérer le sanimarché et assurer la construction de latrine, un opérateur assainissement opérera à Ambahikily. Son rôle sera de proposer des latrines à bas prix et ainsi promouvoir l'accès à l'assainissement.

Enfin pour atteindre l'objectif de développement et de pérennisation des ouvrages d'assainissement de base, les bénéficiaires finaux sont appelés à jouer un rôle important dans le paiement des investissements nécessaires. Ceci dépendra entre autres de leurs ressources financières, du système d'organisation à mettre en place et de la volonté de payer des bénéficiaires finaux, tous ces éléments seront déterminés grâce à la présente étude de marché.

1.2 Objectifs de l'étude

1.2.1 Objectif général

L'objectif général est l'étude de la capacité et la volonté de payer les services communautaires d'accès à l'assainissement de base (latrines) des ménages du chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily.

1.2.2 Objectifs spécifiques

L'objectif principal se subdivise en quatre objectifs spécifiques qui sont les suivants :

- Construire une analyse précise des investissements et des modes de financement des ouvrages d'assainissement en présence dans les ménages dans la zone d'étude.
- Analyser la volonté et la capacité des ménages à payer l'investissement pour un ouvrage d'assainissement viable.
- Evaluer le bénéfice réalisé par la population (les ménages) en termes de dépenses de santé ou en gain de temps .
- Déterminer les déterminants du CAP des ménages cibles pour l'investissement en matière d'ouvrage d'assainissement amélioré.

1.3 Intérêts de l'étude

Les résultats de cette étude pourront aider à préciser la stratégie à mettre en œuvre pour que le projet soit un succès. Les précisions porteront notamment sur :

- Le consentement à payer des populations
- La subvention à mettre en place pour déclencher l'achat d'une latrine au sein des ménages
- Les déterminants susceptibles de convaincre les ménages de s'équiper en latrine
- Les mesures à mettre en place avec les autorités locales pour que les ménages investissent dans l'achat de latrine

Ainsi la stratégie marketing mise en place pourra être vraiment adaptée à la population d'Ambahikily.

1.4 Résultats attendus

A l'issue de l'étude on pourra renseigner :

- Le niveau de revenu des ménages et des habitants du chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily
- Les activités exercées par les habitants de la zone du projet et les revenus générés par ces activités
- La capacité des ménages à payer pour un investissement dédié à un ouvrage d'assainissement amélioré
- Les facteurs qui influencent le CAP des ménages en matière du financement de l'investissement et d'exploitation des ouvrages d'assainissement amélioré
- Les dépenses pour les maladies des ménages et spécifiquement les maladies liées à l'eau et l'assainissement et les modes de prise en charge de ces maladies.
- Les modalités de financement actuelles : financement des latrines des ménages.
- La caractérisation des ouvrages d'assainissement actuels en présence à Ambahikily.

2 Cadre méthodologique

2.1 Méthodologie de l'étude

2.1.1 L'évaluation contingente

2.1.1.1 Principe général de l'évaluation contingente

L'évaluation contingente est une méthodologie économique visant à apprécier directement auprès des individus la valeur qu'ils accordent à un programme modifiant leur environnement. Elle s'appuie donc nécessairement sur une enquête, au cours de laquelle il est demandé à ces individus d'exprimer un jugement d'ordre économique sur la valeur qu'ils accordent à une modification de leur situation. Le consentement à payer (CAP) des individus est déduit des jugements observés, sous couvert de l'hypothèse que le comportement des individus est compatible avec le raisonnement économique.

2.1.1.2 Etape de l'évaluation contingente

L'évaluation contingente comporte plusieurs étapes expliquées ci-après :

✓ **Identification du changement à valoriser**

Du point de vue de la théorie économique, le changement de qualité environnementale que l'on étudie se traduit par une variation du niveau de bien-être des personnes concernées par le changement.

L'objectif de la méthode d'évaluation contingente est de traduire ces variations de bien-être en une mesure monétaire donc mesurer le surplus compensé ou équivalent. Le premier cas (variation positive du niveau de bien-être) signifie que la personne est prête à payer pour bénéficier de la mesure qui augmente son bien-être.



Figure 1 : Présentation du bien valorisé

✓ **Choix du mode d'enquête**

L'administration du questionnaire s'est fait en face à face. En effet les ménages enquêtés se situent en zone rural dont le niveau d'étude est pour la plupart le primaire, c'est pourquoi pour assurer une bonne compréhension du questionnaire il est préférable de mener les enquêtes directement sur le terrain. On peut aussi grâce à cette méthode bien repérer les biais et les difficultés rencontrés lors de l'enquête qui permet par la suite une meilleure explication des résultats obtenus.



Figure 2 : Une enquêté répondant à la question "qu'est ce qui est le plus important pour vous ?"

2.2 Echantillonnage de la population cible

Un échantillon de 414 ménages a été interrogé. Les six enquêteurs ont été répartis de la manière suivante :

- Deux au Sud (après le marché jusqu'à Tongararam)
- Deux au centre (du marché à la mairie)
- Deux au Nord (de la mairie et le long du canal vers le Nord)

Les ménages ont été sélectionnés de manière aléatoire avec un pas d'enquête d'une maison sur trois.

2.3 Elaboration du questionnaire

2.3.1 Conception du questionnaire

Dans la méthode d'évaluation contingente, afin que les personnes interrogées révèlent la valeur qu'elles accordent au changement de qualité environnementale envisagé dans le scénario proposé, il est nécessaire de choisir le mode de révélation de cette valeur.

Le questionnaire se compose en majorité de questions fermées ou à choix multiples qui favorise l'analyse des données, les questions ouvertes étant plus difficiles à analyser et les réponses moins précises. C'est un mode d'étude court, la durée des enquêtes a été choisie volontairement assez courte pour que les réponses ne soient pas faussées du fait de l'ennui des personnes et de la concentration faillible. Elles se sont déroulées en environ une trentaine de minute pour chaque questionnaire.

Cependant pour évaluer la capacité à payer nous avons choisi la question ouverte avec carte de paiement. La question posée aux personnes interrogées sera du type : « *Combien seriez-vous prêt à payer au maximum pour ... ?* ». Pour les aider dans cet exercice on a utilisé une carte de paiement. Cette dernière consiste à proposer une liste de valeurs (souvent entre 10 et 15 valeurs) et à inviter la personne interrogée à indiquer le montant maximal qu'elle serait prête à payer.

2.3.2 Structure du questionnaire

Le questionnaire comportait les questions relatives à :

- La caractérisation des ménages enquêtés (nombre d'enfant, type de maison...)

- L'investissement fait par le ménage pour obtenir leurs ouvrages d'assainissement actuel
- La capacité à payer des ménages pour un ouvrage d'assainissement amélioré
- Les revenus et postes de dépenses du ménage

Une seconde fiche a été mise en place afin de caractériser les ouvrages d'assainissement en présence dans la commune. Elle renseigne la présence ou la non-présence des éléments d'une latrine ainsi que le type de matériaux utilisé.

2.4 Administration du questionnaire sur le terrain

2.4.1 Formation des enquêteurs

Pour la réalisation de l'enquête, six enquêteurs ont été nécessaires. Avant la descente sur le terrain, les enquêteurs ont été formés afin d'expliquer l'objectif de l'étude, de présenter le questionnaire, la manière de procéder aux enquêtes (la manière de se présenter, comment se comporter, comment remplir le questionnaire...). Enfin un livret guide a été mis en place afin de guider les enquêteurs sur le terrain.

2.4.2 Planification de l'enquête sur le terrain

Une moyenne de 12 enquêtes par jour et par enquêteur a été retenue.

La permission du maire a été demandée avant de débiter les enquêtes. Ainsi une lettre de présentation a été signée pour chaque enquêteur afin qu'ils n'aient pas de problème de circulation dans la commune.

Le choix d'administrer le questionnaire rapidement (moins d'une semaine), a été motivé par la volonté qu'il n'y ait pas trop de discussion entre voisins afin de limiter au maximum les biais et l'influence des ménages les uns sur les autres.

2.4.3 Contrôle des biais existant suivant les enquêteurs

Parmi les variables explicatives du CAP déclaré, nous avons ajouté la variable enquêteur. Cette dernière permet de classer les résultats au regard des enquêteurs afin de déceler si l'enquêteur fait l'objet d'un biais.



Figure 3 : Les six enquêteurs, 2 superviseurs et le maire d'Ambahikily à gauche

3 Résultats et analyse des données

3.1 Caractéristique de l'échantillon

3.1.1 Caractéristique des membres du ménage

3.1.1.1 Caractéristique des personnes enquêtées

L'enquête a été effectuée sur un échantillon de 414 ménages répartis dans le chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily. Les membres des ménages interviewés sont à 55.6% de sexe féminin et 44.4% de sexe masculin.

De plus 64.5% des personnes enquêtées sont les chefs de ménage, et 35.5% sont les conjoints.

3.1.1.2 Structure par âge

L'âge des personnes enquêtées varie entre 18 ans et 78 ans. Plus de 60% d'entre elles ont plus de 40 ans, plus de 24% ont entre 30 et 40 ans. La moyenne d'âge des personnes enquêtées est de 43 ans, soit 46 ans pour les hommes et 40 ans pour les femmes. L'âge médian, c'est-à-dire l'âge qui subdivise en 2 sous-groupes égaux la population des enquêtés, s'élève à 43 ans. Selon la structure par âge de la population malgache, révélée par les Nations Unies, l'âge moyen est de 19,4 ans. Les personnes enquêtées sont donc, par rapport à la population malgache, relativement âgées, ce qui peut s'expliquer par la volonté d'enquêter seulement les chefs de ménages ou leur conjoint.

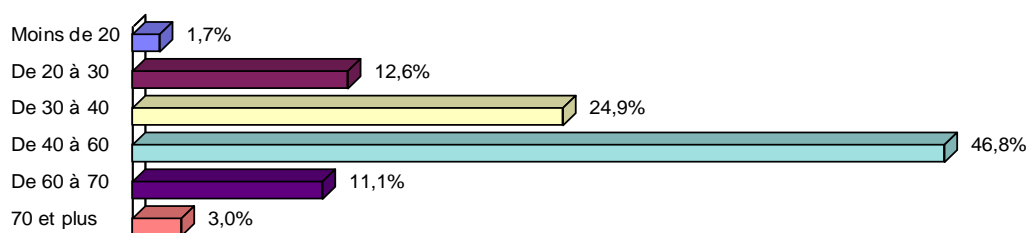


Figure 4 : Tranche d'âge des personnes enquêtées

3.1.1.3 Situation matrimoniale

La grande majorité des personnes enquêtées vit en couple (81.1% au total, soit 65.2% mariés traditionnellement et 15.9% marié civilement). L'analyse par sexe révèle que sur 100 chefs de ménages enquêtés seulement 31.1% des chefs de ménage sont des femmes.

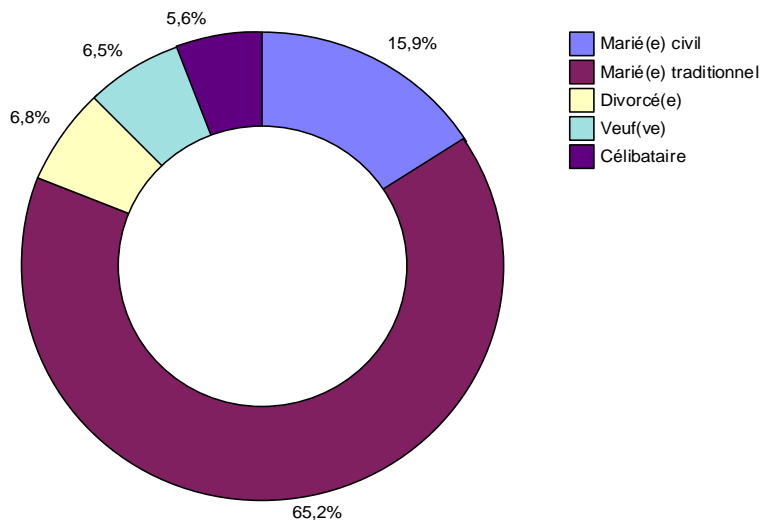


Figure 5 : Situation matrimoniale des personnes enquêtées

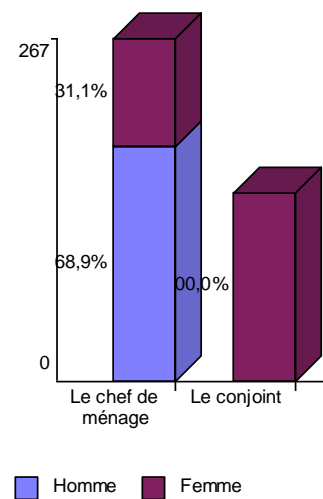


Figure 6 : Sexe du chef de ménage et du conjoint

3.1.1.4 Religion

Les données récoltées auprès des ménages enquêtés révèlent que la religion la plus pratiquée est le luthérianisme avec 43.1% du total des ménages. Ensuite arrivent le catholicisme, avec 24.7% de ménages qui en sont adeptes, et l'islam (5.1%).

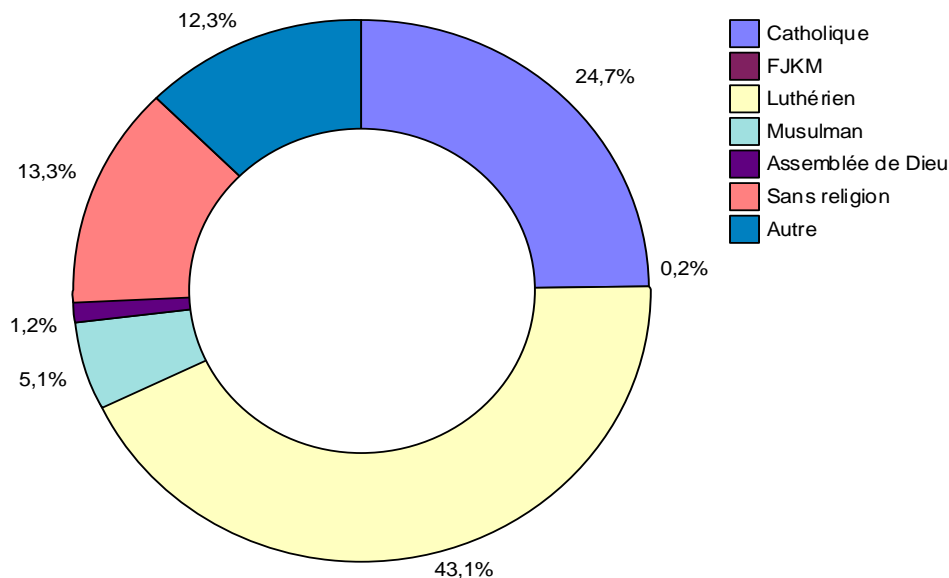


Figure 7 : Religion des personnes enquêtées

3.1.1.5 Taille du ménage

Les ménages enquêtés comptent en leur sein en moyenne 6.62 personnes.

La taille médiane est de 7 individus c'est-à-dire que 50% des ménages ont moins de 7 personnes alors que l'autre moitié est constituée de plus de 7 individus dans le ménage. Les ménages comptant entre 5 et 10 personnes représentent 57.7% de l'effectif total étudié, tandis que ceux qui en compte moins de 5 sont de l'ordre de 27.5%.

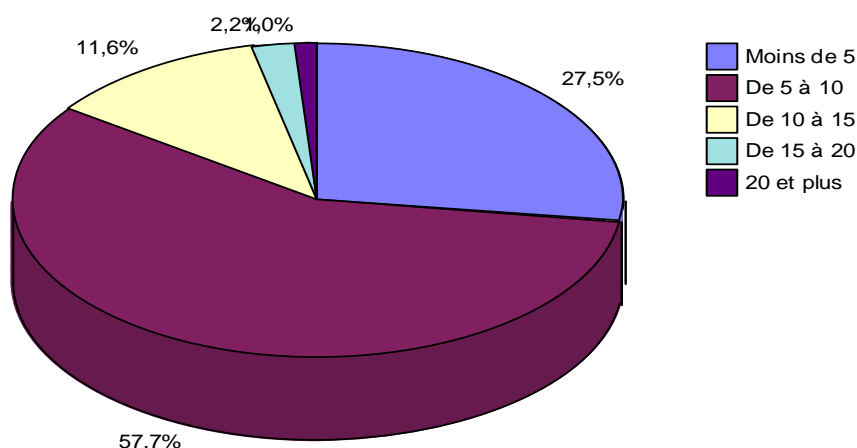


Figure 8 : Nombre de personne au sein d'un ménage

3.1.2 Caractéristiques socio-économiques

3.1.2.1 Principales activités

Pour près de 71.5% des personnes enquêtées l'agriculture est la principale activité professionnelle et 50% déclarent mener en sus une activité secondaire.

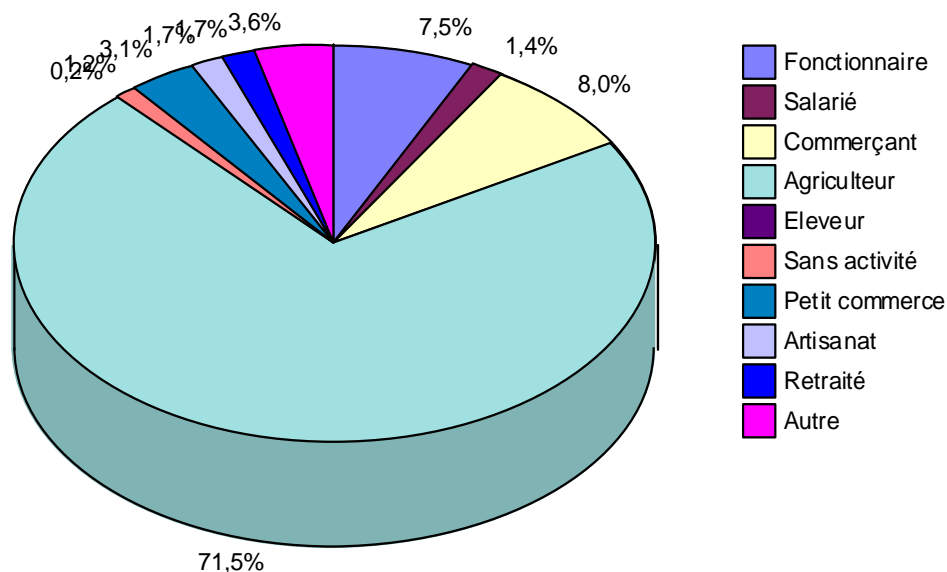


Figure 9 : Activité principale de la personne enquêtée

3.1.2.2 Equipements des ménages

Nous avons souhaité avoir un aperçu du niveau de vie des ménages à travers un certain nombre d'équipements tels que la voiture, le téléphone portable, la radio, la télévision, la moto, le vélo.

Malgré le fait qu'à Ambahikily il n'y ait pas de réseaux de distribution de l'énergie électrique plus de 14% des ménages possèdent une télévision, celle-ci étant alimentée le plus souvent par des panneaux solaires et parfois par des groupes électrogènes.

La radio est elle aussi très présente dans les ménages d'Ambahikily à plus de 33%.

Le téléphone portable, autrefois considéré comme un luxe ne semble plus l'être, même en zone rurale. En effet, comme le révèle le tableau, les ménages de notre étude possèdent un téléphone portable à hauteur de 32%.

Seuls près de 4% des interviewés affirment posséder une moto. 1% des ménages enquêtés possède une voiture et plus de 14% possède une bicyclette. Ainsi la bicyclette reste le moyen de locomotion le plus utilisé dans le chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily.

Tableau 1 : Equipement en possession des ménages en pourcentage

Biens_famille	Nb. cit.	Fréq.
Une voiture	9	1,0%
Une moto	43	4,9%
Une bicyclette	127	14,4%
Une TV	126	14,3%
Une radio	296	33,5%
Un téléphone portable	283	32,0%
TOTAL CIT.	884	100%

3.1.2.3 Niveau d'instruction

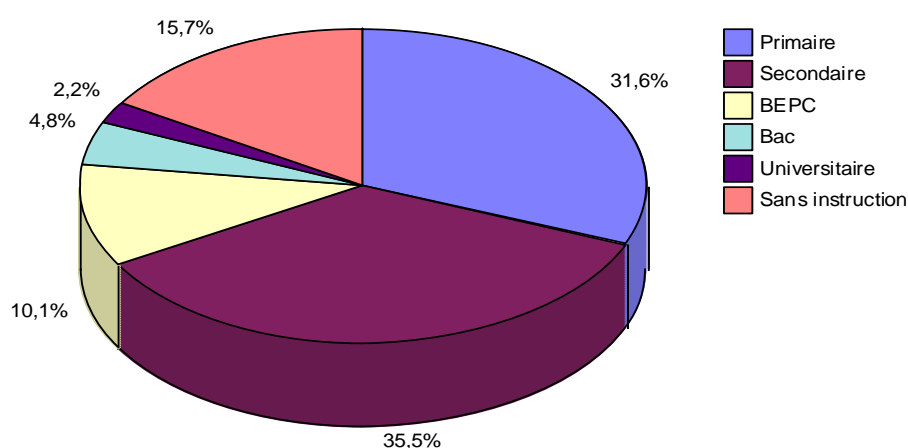


Figure 10 : Niveau d'instruction de la personne enquêtée

Le niveau d'instruction des personnes enquêtées est plutôt relativement élevé. En effet, à peine 16% des personnes enquêtées n'est pas alphabétisée et, plus de 31% des personnes ici concernées se sont arrêtées au niveau primaire, et 35.5% ont le niveau secondaire. Si on considère que toute personne de niveau d'instruction au moins égale au primaire sait lire et/ou écrire, alors on peut conclure que plus de 84.3% des personnes enquêtées savent lire et/ou écrire.

Par ailleurs, le niveau d'instruction des hommes est supérieur à celui des femmes ; moins de 12% des hommes et plus de 19% des femmes disent ne pas être allées à l'école. Pour les femmes qui y sont allées, 7% ont obtenu leur BEPC contre 14.1% chez les hommes ; moins de 1% des femmes est allées à l'université alors que près de 4% des hommes y sont allés.

Tableau 2: Niveau d'instruction des personnes enquêtées suivant le sexe en pourcentage

Niv_étude Sexe	Primaire	Secon daire	BEPC	Bac	Univer sitaire	Sans inst ruction	TOTAL
Homme	32,1%	31,5%	14,1%	7,1%	3,8%	11,4%	100%
Femme	31,3%	38,7%	7,0%	3,0%	0,9%	19,1%	100%
TOTAL	31,6%	35,5%	10,1%	4,8%	2,2%	15,7%	100%

3.2 Caractérisation, investissement et mode de financement des ouvrages d'assainissement en présence dans les ménages

3.2.1 Proportion des ménages ayant un système d'assainissement

Dans le chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily, plus de 81% des ménages enquêtés n'ont pas de système d'assainissement. Si on extrapole au nombre de ménage d'Ambahikily, il y a plus de 1 218 ménages qui n'ont pas l'accès à l'assainissement sur un nombre de ménages total évalué à 1 501 ménages.

3.2.2 Caractéristiques des ouvrages d'assainissement en présence dans les ménages

3.2.2.1 La dalle

93% des latrines possèdent une dalle. Un peu plus de la moitié de ces dalles est construit en bois alors que seulement 29% sont construites en béton cimenté qui permet de garder la latrine propre car le nettoyage est plus aisé.

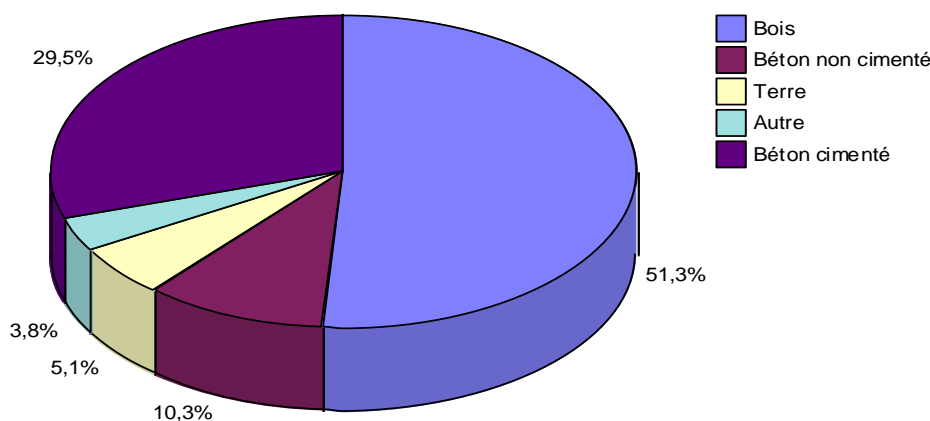


Figure 11 : Matériaux de construction de la dalle

3.2.2.2 Les murs

96% des latrines possèdent des murs. Les murs sont en général construit à l'aide de vondro (36.6%), de brique en terre cuite avec enduit de mortier (24.4%), de tôle (14.6%) ou de planche (11%).

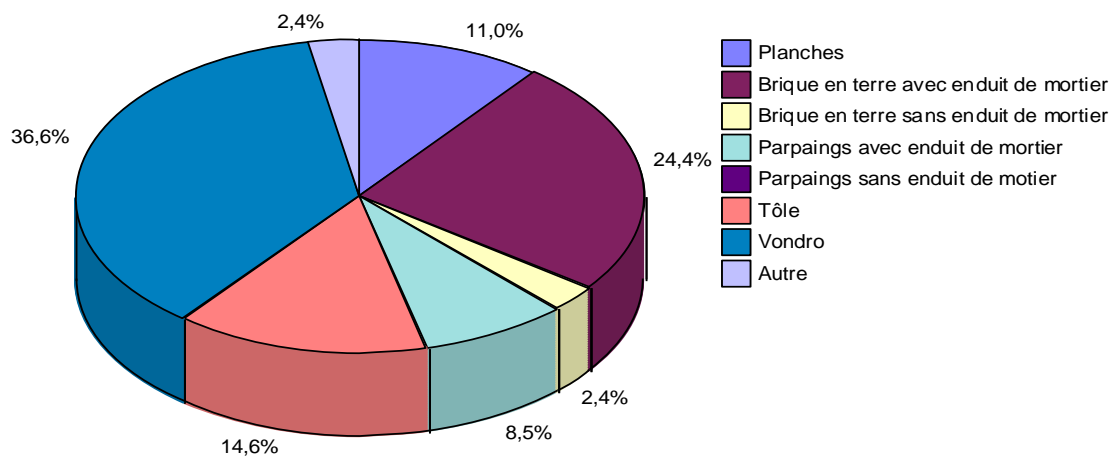


Figure 12 : Matériaux de construction des murs

3.2.2.3 Le toit

73% des latrines possèdent un toit. Les matériaux utilisés sont soit les tôles (73.8%) soit le vondro (26.2%).

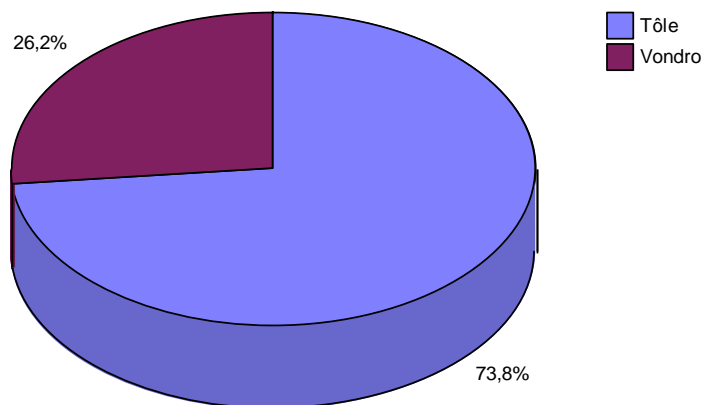


Figure 13 : Matériaux de construction du toit

3.2.2.4 La porte

91% des latrines possèdent une porte. La plupart des portes sont en bois (77%) ou en vondro (13.5%).

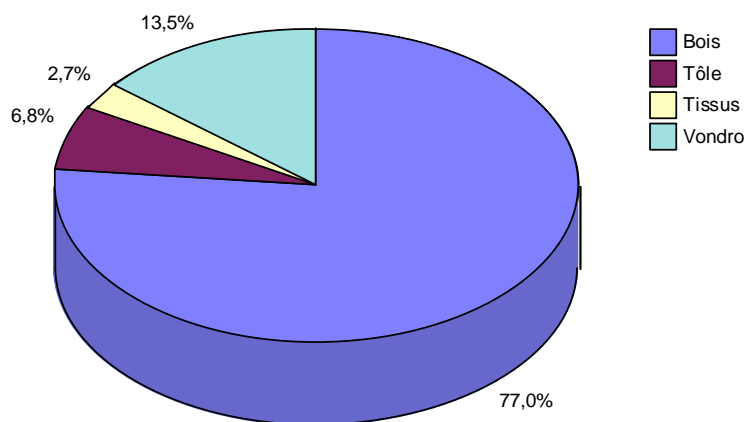


Figure 14 : Matériaux de construction de la porte

3.2.2.5 Exemple de latrine en présence à Ambahikily



Figure 16 : Latrine en avec mur en vondro, sans toit, et dalle en bois



Figure 15 : Latrine surrélevée, avec mur en toile de jute



Figure 18 : Latrine public en dur



Figure 17 : Latrine avec toit, mur et porte en vondro



Figure 20 : Intérieur d'une latrine avec une dalle cimentée, mur et toit en tôle



Figure 19 : Intérieur d'une latrine avec dalle cimenté lissée

3.2.3 Principales motivations pour avoir un ouvrage d'assainissement

Les ménages enquêtés ont donné plusieurs raisons pour lesquelles ils ont décidé d'acquérir leurs ouvrages d'assainissement actuels. L'hygiène et la santé sont les principales raisons évoquées par respectivement 31.6% et 35.1% des ménages enquêtés. Viennent ensuite des raisons de sécurité (8.2%), de préservation de l'intimité (8.2%).

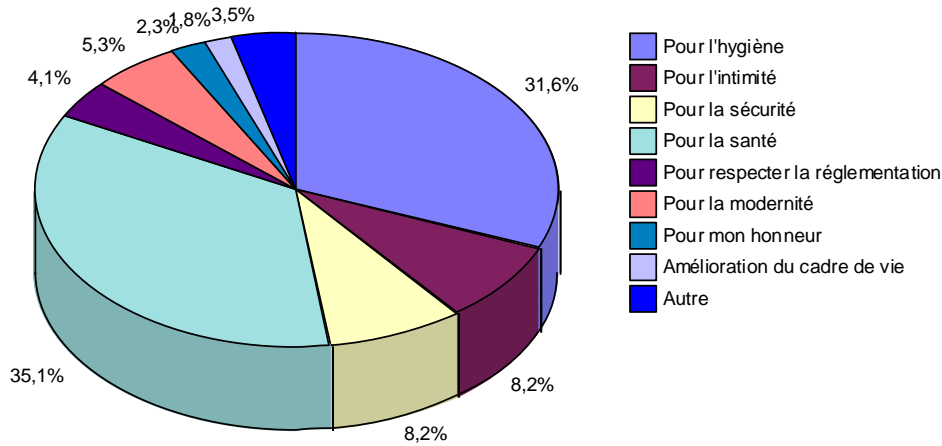


Figure 21 : Principales motivations pour avoir un ouvrage d'assainissement

Les ménages n'ayant pas de latrine ont évoqués des raisons financières à 44.9% et des raisons coutumières à 35.2%. Seuls un peu plus de 9% des ménages ont signalé le manque d'opérateur.

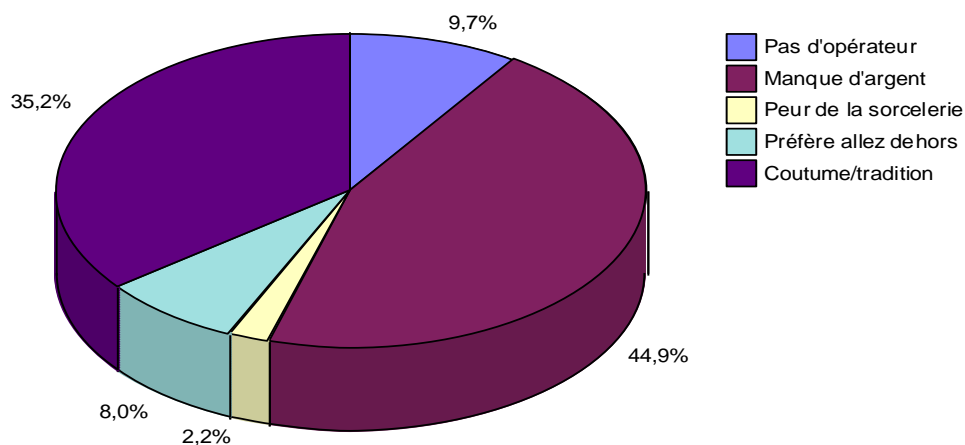


Figure 22 : Raisons de ne pas avoir de latrine

3.2.4 Partage des ouvrages d'assainissement

En dehors des personnes n'ayant pas d'ouvrage d'assainissement, les ménages enquêtés affirment ne pas partager leur latrine avec les personnes vivant dans le voisinage à près de 68%.

Pour les ménages partageant leurs latrines, 76% d'entre eux les partagent avec plus de 10 personnes de leur voisinage dont 32% avec plus de 20 personnes.

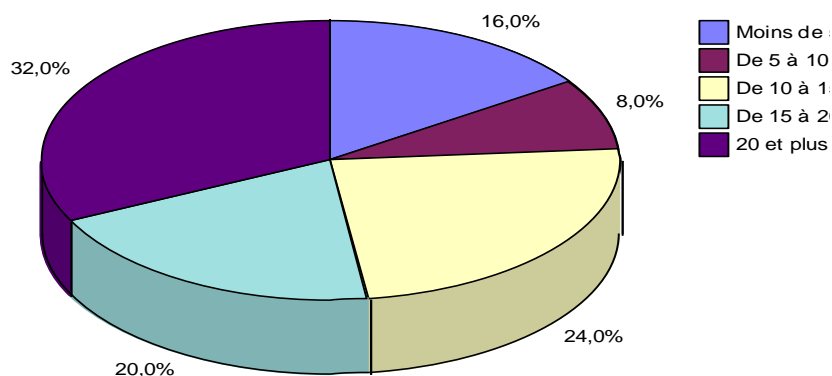


Figure 23 : Nombre de personnes utilisant une même latrine

3.2.5 Satisfaction des ménages pour leurs ouvrages d'assainissement

Plus de 53% des ménages possédant une latrine se disent satisfaits de leurs installations, ainsi près de 47% ne le sont pas. Les raisons de leurs insatisfactions résident dans l'état de propreté (30.4%) de leur latrine ainsi que dans les mauvaises odeurs (33.9%) dû à leur système d'assainissement. Près de 18% se disent insatisfaits car leur latrine n'est pas construite en matériaux définitifs.

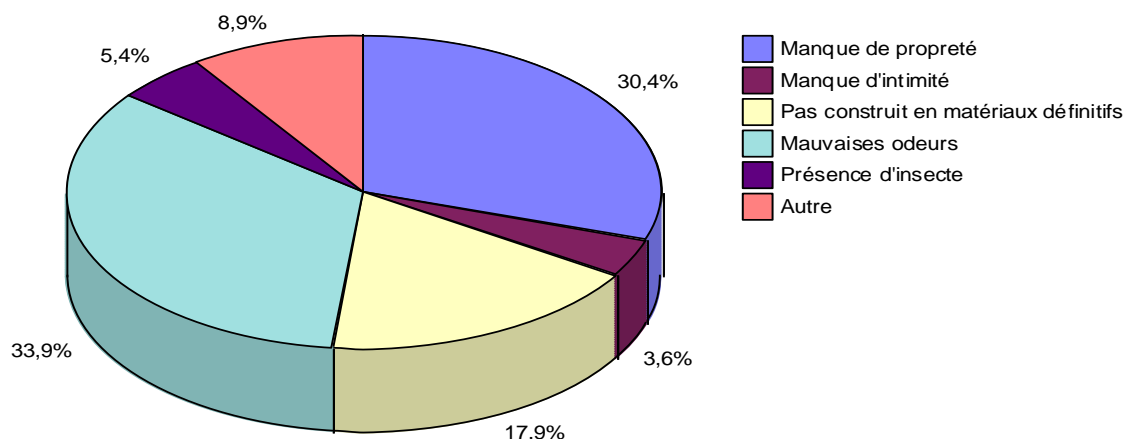


Figure 24 : Raison de l'insatisfaction des ménages envers leurs ouvrages d'assainissement

En générale les ménages souhaiteraient avoir une dalle cimentée, des murs et un toit, ces éléments constituent les améliorations principales relevées chez les 34.6% des ménages qui ont répondu « oui » à la question « Y-t-a-il des améliorations potentielles à apporter à votre latrine ».

3.2.6 Investissement dans les ouvrages d'assainissement

Plus de 60% des ménages ayant une latrine ont payé moins de 80 000 Ariary pour avoir accès à un système d'assainissement : 40% ont payé moins de 40 000 Ar et 20% ont payé entre 40 000 et 80 000 Ar. Il est à noter que plus de 12% des ménages n'ont rien dépensé pour leur latrine. En effet les hommes de la famille ont pu creuser la fosse et arranger des murs, une porte ou un toit de façon sommaire lorsqu'il y en a. Enfin 22.7% des ménages ont payé plus de 200 000 Ar leur système d'assainissement.

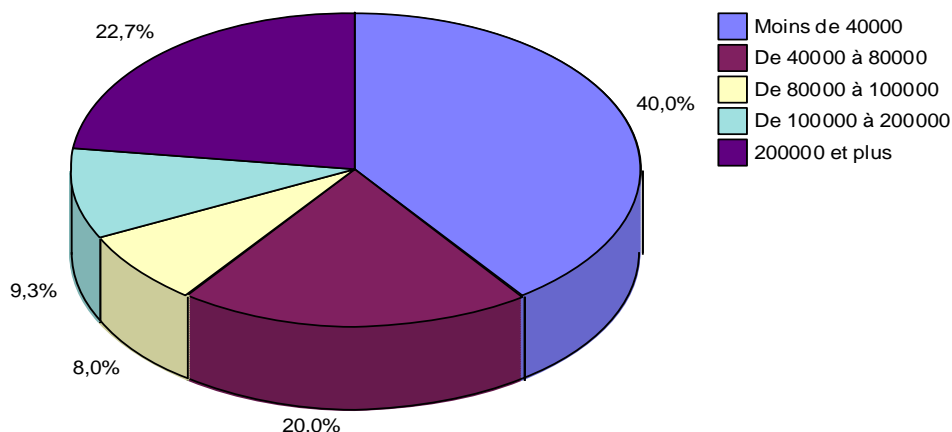


Figure 25 : Coût supporté par les ménages des ouvrages d'assainissement actuel

Enfin 96.2% des ménages affirment avoir financé eux-mêmes leurs ouvrages sans avoir recours à une aide extérieure. Les 3.8% restant ont été financés par des projets ou un don de la commune.

3.2.7 Cas d'absence d'ouvrage d'assainissement

Lorsqu'au sein d'un ménage, il n'y a pas d'ouvrage d'assainissement, plus de 96% d'entre eux pratiquent la défécation à l'air libre. Seulement 3.3% des ménages qui n'ont pas de latrine utilisent des toilettes publiques.

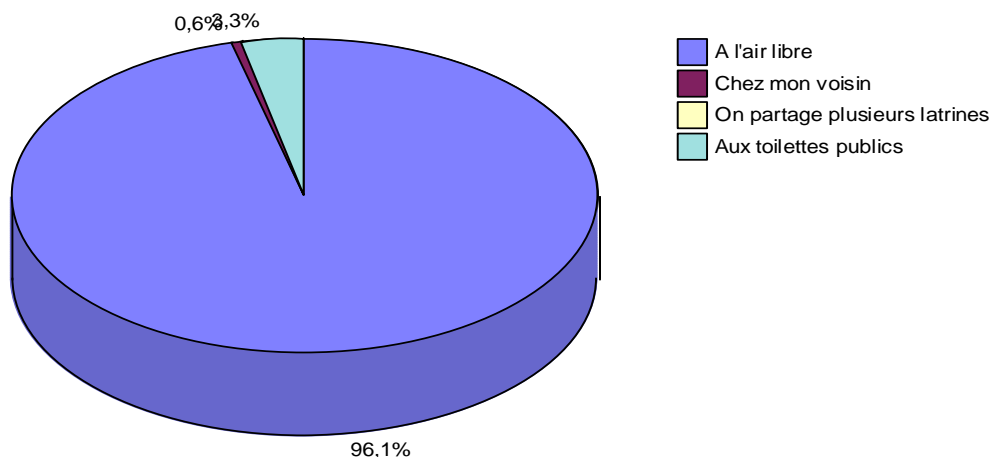


Figure 26 : Lieu de défécation de personnes enquêtées en cas d'absence d'ouvrage d'assainissement

Près de 96% des ménages ne sont pas satisfaits de cette situation à cause de la saleté (44.5%), la distance des zones de défécation à l'air libre (22.4%), le manque d'honneur (6.7%) et l'insécurité (6.2%). Pour les 20.2% restant ils ont évoqué des raisons d'intimité, du manque de confort et des disparitions des zones de défécation à l'air libre.

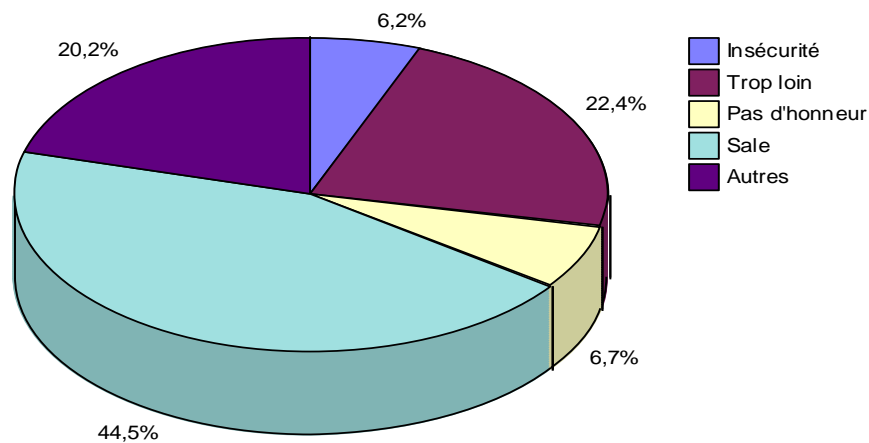


Figure 27 : Raison de l'insatisfaction de la situation actuelle

3.2.8 Habitude en termes d'utilisation de papier ou d'eau

Après la défécation, 36 % des enquêtés utilisent du bois pour s'essuyer, 35,5% du papier. Ainsi seulement 8,6% des enquêtés utilisent de l'eau tandis que 91,4% utilisent des matières sèches.

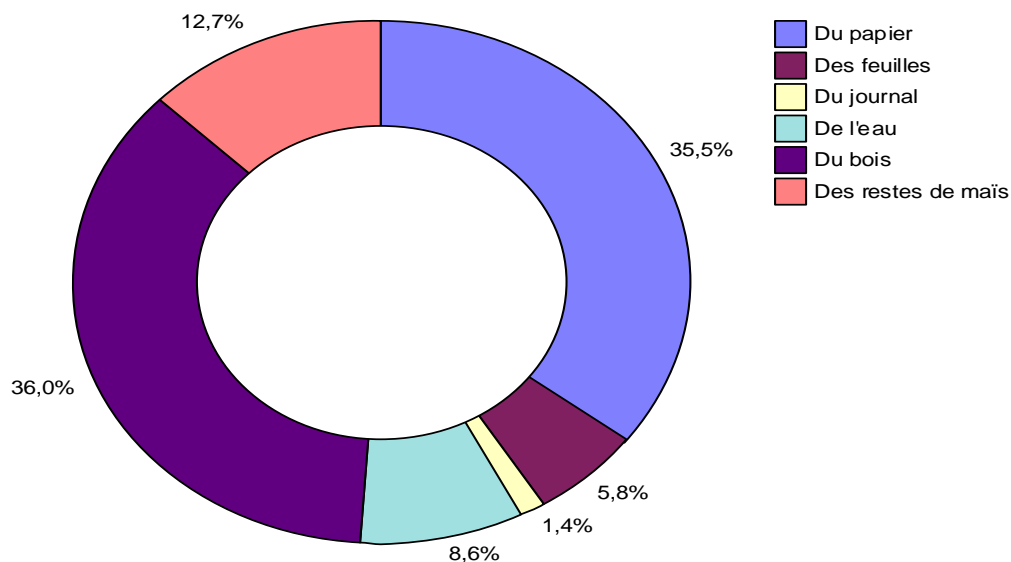


Figure 28 : Habitude après la défécation

3.3 Postes de dépenses et revenu des ménages

Les ménages ont souvent du mal à estimer leur dépense, c'est pourquoi un seul poste de dépense a été analysé ici qui regroupe toutes les dépenses effectuées par semaine en moyenne.

3.3.1 Dépenses pour la famille par semaine

Les résultats de cette enquête révèlent que 22% des ménages dépensent entre 30 000 et 40 000 Ar pour la boisson, nutrition, déplacements, téléphone et toutes autres dépenses de la vie quotidienne par semaine. On note aussi que plus de 63% des ménages dépensent plus de 30 000 Ar/semaine. Ces résultats permettent donc de mettre en évidence que la plupart des ménages ont l'habitude de dépenser plus de 30 000 Ar.

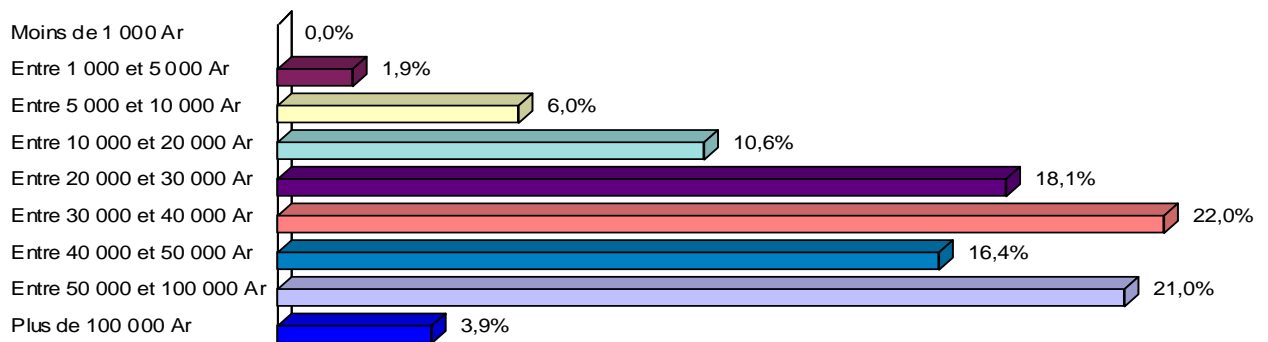


Figure 29 : Dépenses hebdomadaire pour le ménage

3.4 Revenu et bénéfices réalisés par les ménages

3.4.1 Salaire mensuel

Les ménages enquêtés ont révélé des salaires mensuels très variés. L’histogramme figure 28 nous permet de tirer les remarques suivantes :

- la classe modale de salaire mensuel se trouve entre 20 000 et 100 000 Ar cette classe compte 22.9% des réponses obtenus.
- on constate aussi que presque 20% des ménages enquêtés ont un salaire mensuel compris entre 100 000 et 200 000 Ar ; et entre 200 000 et 300 000 Ar
- Moins de 1% de la population gagne moins de 20 000 Ar par mois, et 3% des ménages enquêtés déclarent gagner plus de 1 000 000 Ar/mois.

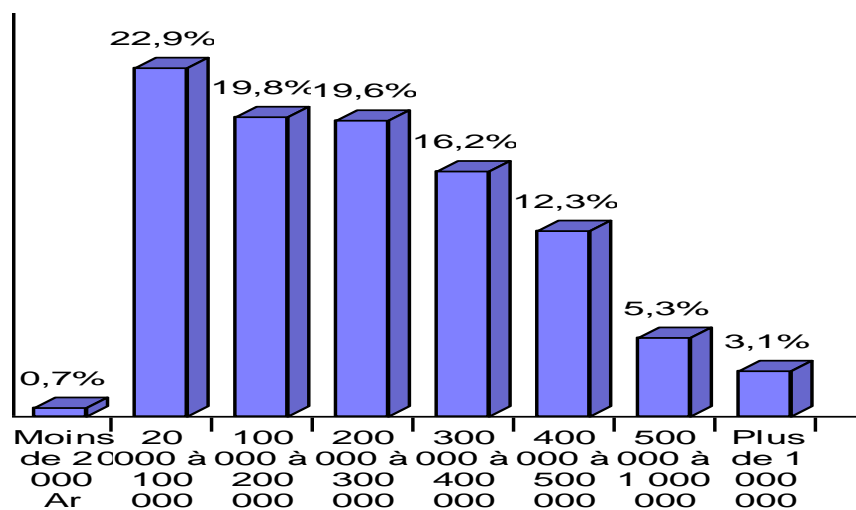


Figure 30 : Répartition des salaires mensuels des personnes enquêtées

3.4.2 Epargne

L’analyse des données montre que moins de la moitié des ménages enquêtés (42.3%) épargnent de l’argent. Ce taux de personne qui épargne est faible, néanmoins on note d’après la figure 29 que 26.2 % de ces personnes épargnent entre 40 000 et 60 000 Ar par mois et 26.2 % épargnent entre 100 000 et 200 000 Ar mensuellement.

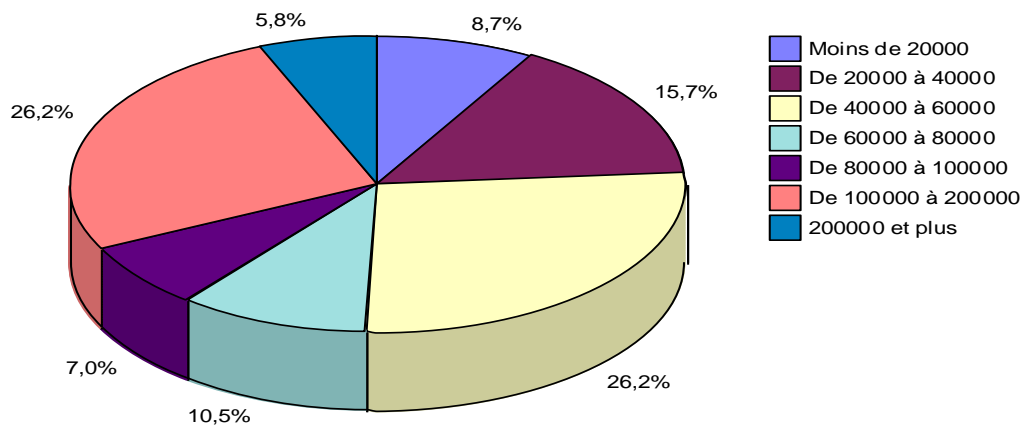


Figure 31 : Répartition du montant épargné par mois par les ménages

Cette épargne pourrait constituer le fond nécessaire au financement des latrine pour leur ménage. En effet 57.6 % des épargnants déclarent épargner en cas d'imprévu, cet argent disponible n'est donc pas forcément destiné à un poste bien précis.

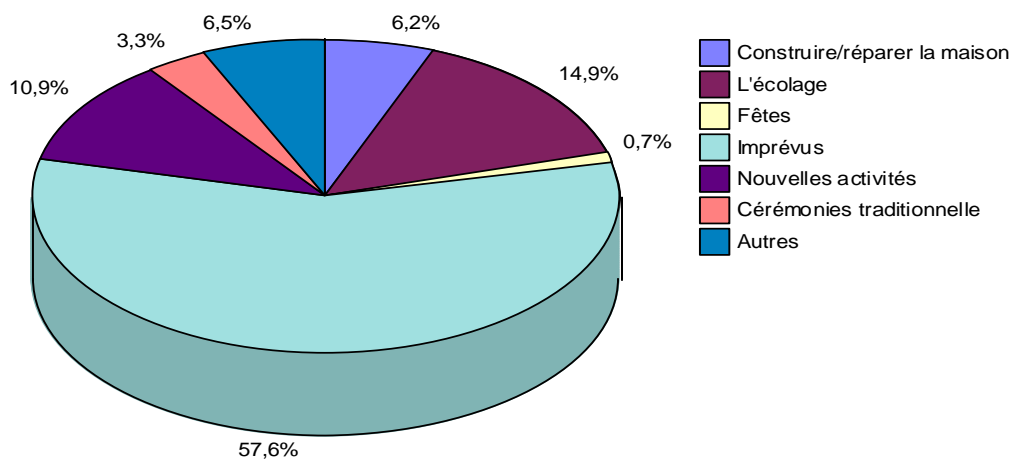


Figure 32 : Raison des ménages pour épargner

3.4.3 Perte d'argent à cause des maladies hydriques

54.6 % des ménages enquêtés ont déclaré être tombés malade durant ces 6 derniers mois à cause de maladies hydriques comme les vers, la typhoïde, la diarrhée.

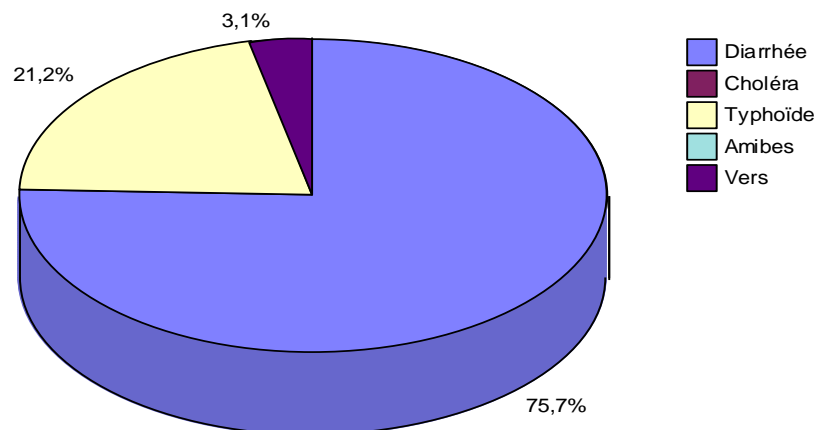


Figure 33 : Maladies hydriques subit par les ménages

La figure 32 montre que parmi les 54.6% des ménages qui déclarent avoir eu des cas de maladies hydriques au sein de leur ménage, 37.2% des personnes ont dépensé entre 10 000 et 20 000 Ar pour se soigner, 21.4% ont dépensé entre 20 000 et 30 000 Ar, et plus de 23% ont dépensé plus de 30 000 Ar. L'analyse des données nous montre aussi que 56% des personnes qui ont eu des cas de maladie hydrique au sein de leurs ménages ont cessé leurs activités pendant un moment, ces pertes de temps conduisant à des pertes de revenu :

- 22.8% ont perdu moins de 20 000 Ar
- 32.1% ont perdu 20 000 et 40 000 Ar
- 12.5% ont perdu entre 40 000 et 60 000 Ar
- plus de 24% ont perdu plus de 80 000 Ar

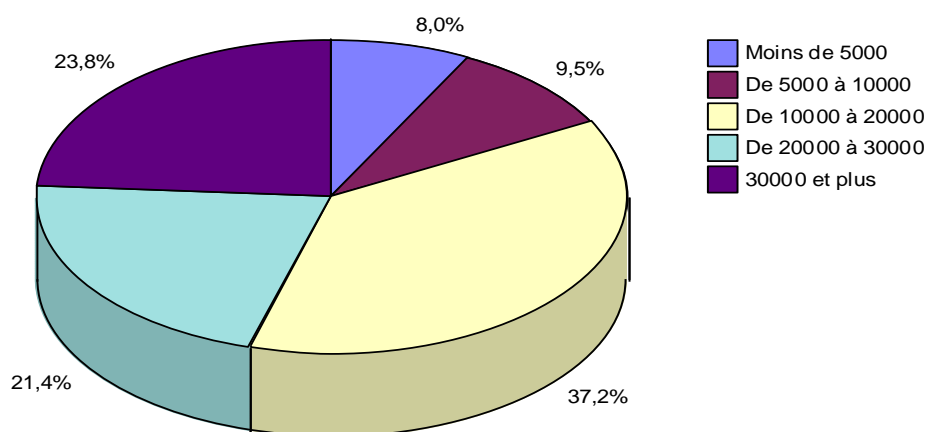


Figure 34 : Coût des soins dû à leur maladie hydrique

3.5 Capacité des ménages à payer l'investissement pour un ouvrage d'assainissement amélioré

L'enquête sur le consentement à payer pour un ouvrage d'assainissement amélioré montre que le taux de participation s'élève à 92%. Les ménages qui refusent d'acquiescer des latrines améliorées ont évoqué plusieurs raisons : celle citée le plus souvent est le problème d'espace pour 37.5% d'entre eux, vient ensuite le fait qu'ils pensent que c'est trop cher pour 19.4% enfin 12.5% des ménages ne sont tout simplement pas intéressés.

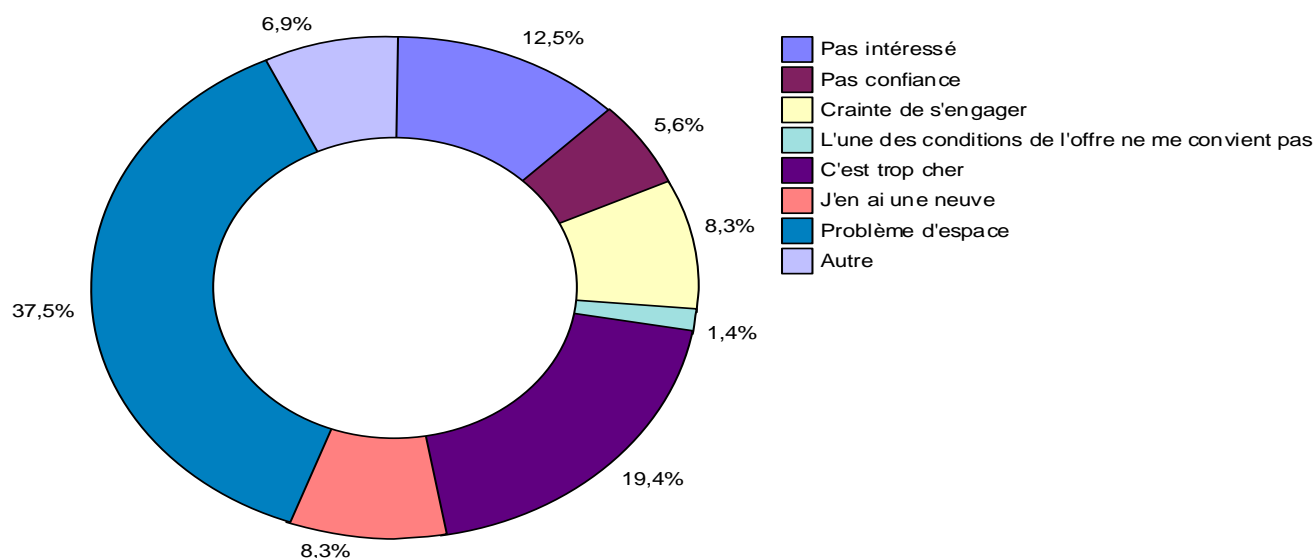


Figure 35 : Raison évoquée concernant le refus de payer pour des latrines améliorées

Pour ceux qui acceptent cet ouvrage d'assainissement amélioré, 36.3% affirment que la principale raison de leur motivation est la santé, 29.2% acceptent de payer pour un tel système pour améliorer la propreté, 16.2% pour le confort, 11.5% pour l'intimité et 7,1% pour éviter les mauvaises odeurs.

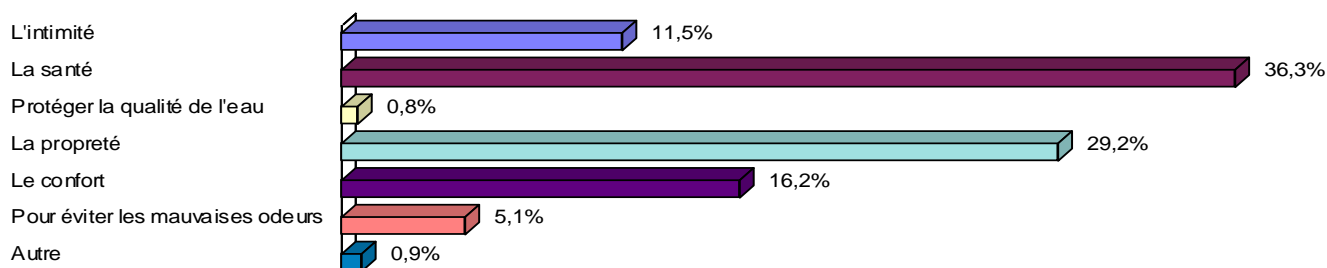


Figure 36 : Motivations poussant les ménages à acquérir un ouvrage d'assainissement amélioré

Pour les ménages acceptant de payer un système d'assainissement amélioré les montants déclarés sont très variables :

- aucun des montants proposés n'a été accepté par plus de 21% des ménages enquêtés
- on constate aussi que le mode statistique est 20 000 Ar
- le nombre de ménages acceptant de payer un montant de 50 000 Ar est presque égale à ceux qui consentent à payer 100 000 Ar.

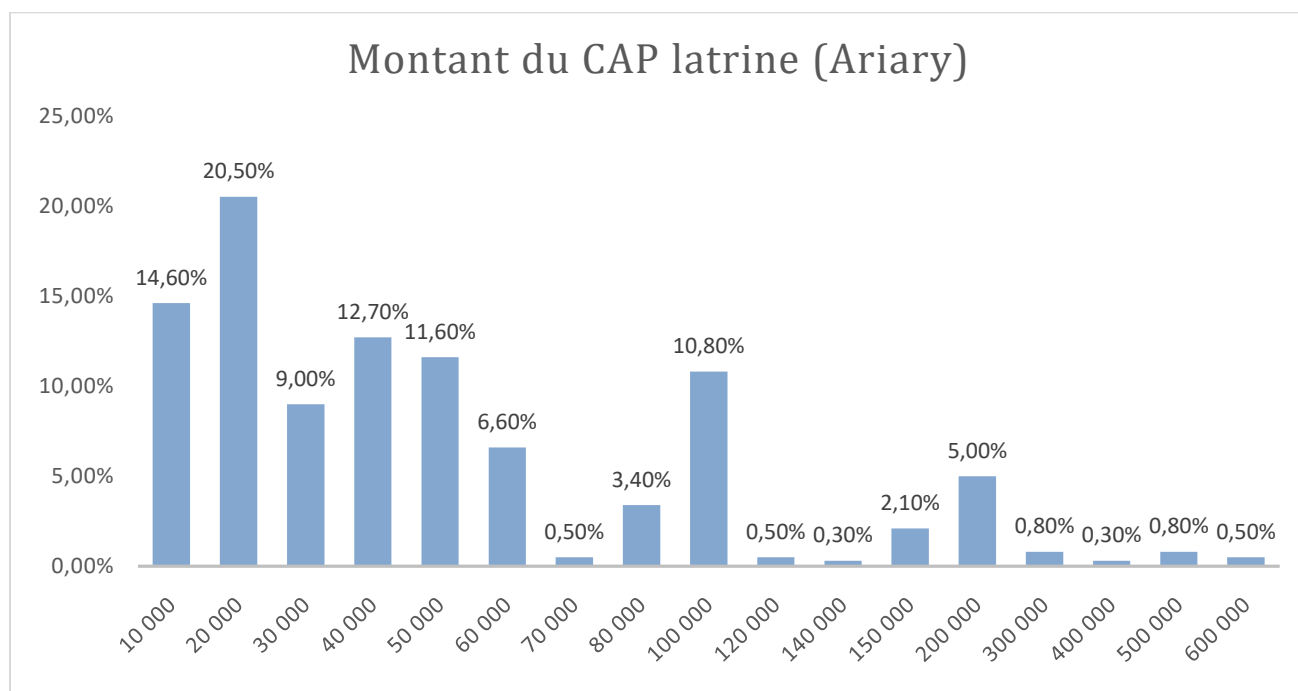


Figure 37 : Distribution du CAP de la latrine améliorée

Le tableau n°3 donne une proposition du montant du CAP de la latrine en fonction du pourcentage des ménages qui sont prêt à payer.

Tableau 3 : Montant du CAP de la latrine en fonction du pourcentage de ménage prêt à payer

CAP Latrine (Ar)	Pourcentage de ménages prêt à payer	Pourcentage de prix Total payé par les ménages
20 000	85.4%	8.3%
30 000	64.9%	12.5%
40 000	55.9%	16.7%
60 000	31.6%	25%
100 000	21.1%	41.7%

D'après ce tableau on constate qu'aucun de ces montants du CAP ne recouvre 50% du coût total de la latrine améliorée. Les ménages seront plus aptes à participer si on adopte 20 000 Ar comme montant de la participation, la population touchée sera alors plus grande (85.4% des ménages acceptant une latrine améliorée). Dans le cas où **60 000 Ar/ménage** est choisi comme le montant de participation aux frais on peut être sûr d'avoir un taux de participation des ménages de 31.6%. Ce montant représente **25%** du coût total de la latrine améliorée qui s'élève à 240 000 Ar. Néanmoins si le projet veut couvrir plus de ménages (à plus de 60%) on prendra une participation aux frais de construction égale à **30 000 Ar/ménage** qui représente **12.5%** du coût total de la latrine. L'analyse des données montre que le CAP moyen des ménages pour la latrine améliorée s'élève à **61 503 Ar**.

Il est à noter que 80.7% des ménages enquêtés qui veulent payer l'investissement pour cette latrine répondent 'Oui' à la question « *est-ce que ce paiement dépendrait de la saison ?* ». Ceci est compréhensible parce que la majorité de personnes enquêtées sont des agriculteurs.

On constate de plus que presque 61% des personnes enquêtées souhaitent payer en une fois et 29.2% en plusieurs fois. De plus, 81.4% des ménages ne souhaitent pas recourir à un micro-crédit car ils ont peur de s'engager, trouvent la formule trop compliquée ou pensent qu'il y a trop d'arnaque. L'analyse des données montre aussi que le CAP moyen des personnes qui acceptent de payer en une fois est de 50 647 Ar et de 85 247 Ar pour ceux qui veulent payer en plusieurs fois.

3.6 Variables explicatives du consentement à payer pour un ouvrage d'assainissement amélioré

Dans le chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily 92% des ménages enquêtés ont manifesté explicitement leur volonté d'acquiescer un système d'assainissement amélioré. Une analyse descriptive des données recueillies montre quelques résultats intéressants concernant le lien entre le sexe de la personne enquêtée, la situation matrimoniale, l'activité professionnelle, le niveau d'étude... et le consentement à payer.

3.6.1 Sexe de la personne enquêtée

Le sexe de la personne enquêtée influence sur le montant du consentement à payer. En effet lors du test de Fisher, on peut voir que les hommes ont un consentement à payer plus élevé que les femmes et ce de manière significative. Ainsi le CAP des hommes est en moyenne de plus de 78 000 Ar alors que celui des femmes est de plus de 48 000 Ar. On peut penser que cette tendance est due au fait que bien souvent ce sont les hommes qui prennent les décisions au sein d'un ménage et que donc les femmes hésitent plus à donner un CAP élevé par peur de prise de position.

Tableau 4 : Volonté d'acquiescer un ouvrage d'assainissement amélioré et CAP

Sexe	CAP_latrine
Homme	78393,94
Femme	48481,31
TOTAL	61503,96

3.6.2 Situation matrimoniale

La situation matrimoniale a un impact sur le consentement à payer. En effet les enquêtés mariés ont un CAP plus élevé (plus de 101 000 Ar) que les veufs ou les célibataires (Près de 40 000 Ar). Ceci peut s'expliquer par le fait que les enquêtés mariés ont en moyenne une plus grande famille que les veufs ou les célibataires. Ainsi le poids familial peut jouer sur le consentement à payer pour avoir une latrine durable et de meilleures qualités.

Tableau 5 : CAP et situation matrimoniale

Sit_matrimoniale	CAP_latrine
Marié(e) civil	101557,38
Marié(e) traditionnel	57865,85
Divorcé(e)	48703,70
Veuf(ve)	39545,45
Célibataire	30217,39
TOTAL	61503,96

3.6.3 Activité professionnelle principale

Le CAP semble aussi dépendre de l'activité professionnelle principale. En effet à la question « combien seriez-vous prêt à payer pour cette latrine », les éleveurs ont un CAP beaucoup plus élevé que les commerçants. Enfin les personnes sans activités ont un CAP très faible de l'ordre de 20 000 Ar en moyenne. Cela semble logique car ils n'ont aucune source de revenu, il est donc difficile pour ces enquêtés de se projeter pour acheter quelque chose qu'ils jugent cher.

Tableau 6 : Activité professionnelle et CAP

Activité_principale	CAP_latrine
Fonctionnaire	91206,90
Salarié	73333,33
Commerçant	45892,86
Agriculteur	59653,28
Eleveur	50000,00
Sans activité	20000,00
Petit commerce	46538,46
Artisanat	46428,57
Retraité	76666,67
Autre	53750,00
TOTAL	61503,96

3.6.4 Niveau d'étude

Le niveau d'étude influence sur le CAP des ménages. En effet de manière significative, n'avoir été qu'en primaire implique que le CAP est faible de l'ordre de 44 000 Ar alors qu'avoir eu le BAC fait

augmenter le CAP à hauteur de 152 000 Ar. L'éducation est donc un facteur déterminant pour le consentement à payer ce qui paraît aussi logique car plus les personnes ont un niveau d'étude élevé plus elles sont à même de connaître les enjeux de l'assainissement et de l'hygiène et donc d'accorder plus de valeur aux ouvrages d'assainissement.

Tableau 7 : Niveau d'étude et CAP

Niv_étude	CAP_latrine
Primaire	43739,13
Secondaire	58764,71
BEPC	75365,85
Bac	152105,26
Universitaire	147777,78
Sans instruction	50474,58
TOTAL	61503,96

3.6.5 Raison de l'intérêt d'avoir une latrine

Il apparaît ici que les personnes ayant répondu qu'elles désiraient une latrine pour leur intimité aient un CAP significativement plus élevé que les autres à hauteur d'environ 133 000 Ar alors que les personnes ayant répondu que c'était pour leur honneur ont un CAP significativement plus faible que la moyenne, moins de 19 000 Ar. Ainsi une de motivation les plus importantes à mettre en avant est l'intimité que procure un ouvrage d'assainissement comparé à la défécation à l'air libre.

Tableau 8 : Intérêt d'avoir une latrine et CAP

Pourquoi_latrine	CAP_latrine
Pour l'hygiène	90551,02
Pour l'intimité	132727,27
Pour la sécurité	105583,33
Pour la santé	86769,23
Pour respecter la réglementation	54000,00
Pour la modernité	58571,43
Pour mon honneur	18750,00
Amélioration du cadre de vie	43333,33
Autre	71666,67
TOTAL	61503,96

3.6.6 Lieux de défécation

Les ménages allant aux toilettes publics ont un CAP bien inférieur à la moyenne. Une des explications peut résider dans le fait que ces latrines sont en dures, bien construites et relativement bien entretenues. Ils ne voient donc pas l'intérêt de payer pour une autre latrine. De plus, les latrines publiques étant des dons, ces ménages n'ont pas eu à payer pour leur système d'assainissement et ont peut-être des difficultés à évaluer le coût d'un ouvrage d'assainissement amélioré.

Tableau 9 : Lieux de défécation et CAP

Où faites vous vos besoins ?	CAP_latrine
A l'air libre	56592,59
Chez mon voisin	102500,00
Aux toilettes publics	33636,36
TOTAL	61503,96

3.6.7 Paiement en plusieurs fois ou recours au micro crédit

Les ménages désirant payer en plusieurs fois ou acceptant d'avoir recours à un micro crédit ont un CAP nettement plus élevé que la moyenne. Il sera donc intéressant de proposer des facilités de paiement sans pour autant passer par des agences de micro crédit. En effet, il est à noter que seulement 10% des ménages acceptent de recourir au micro crédit, le reste n'ayant pas confiance ou n'ayant pas l'habitude ne désire pas demander un micro crédit.

Tableau 10 : Nombre de paiement et micro-crédit

micro-crédit	CAP_latrine	Nb_fois_paiement_latrine	CAP_latrine
Oui	101395,35	En une fois	50647,06
Non	56552,24	En plusieurs fois	85247,93
TOTAL	61503,96	TOTAL	61503,96

3.6.8 Dépense hebdomadaire des ménages

On remarque dans le graphique figure 24 que le consentement à payer croît avec les dépenses hebdomadaires des ménages pour la nourriture, la boisson, le téléphone et les déplacements. On peut surtout noter que le CAP est significativement corrélé positivement aux dépenses hebdomadaires lorsque celles-ci varient entre 40 000 et 50 000 Ar/semaine. En effet on obtient alors un consentement à payer d'un peu plus de 95 000 Ar en moyenne. Enfin les ménages ayant des dépenses hebdomadaires supérieures à 40 000 Ar consentent à payer leur latrine plus de 60 000 Ar en moyenne.

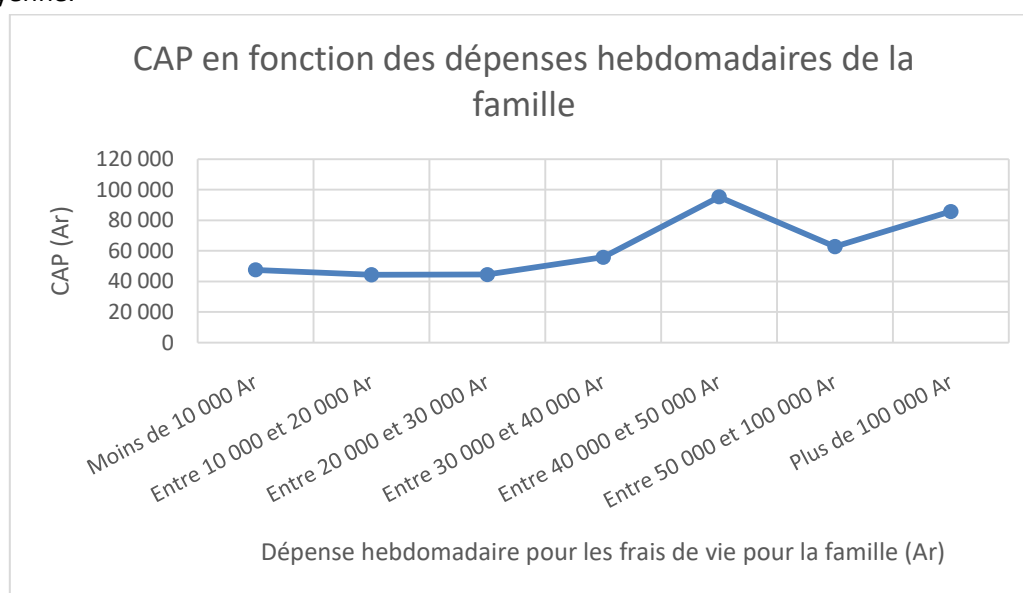


Figure 38 : CAP en fonction des dépenses hebdomadaires des ménages

3.6.9 Salaire mensuel

On remarque dans le graphique figure 25 que le consentement à payer croit avec le salaire mensuel. On peut surtout noter que le CAP est significativement corrélé positivement au salaire mensuel lorsque celui-ci varie entre 500 000 et 1 000 000 Ar/mois. En effet on obtient alors un consentement à payer d'un peu plus de 145 000 Ar en moyenne. Enfin les ménages ayant des salaires mensuels supérieurs à 400 000 Ar consentent à payer leur latrine plus de 60 000 Ar en moyenne.

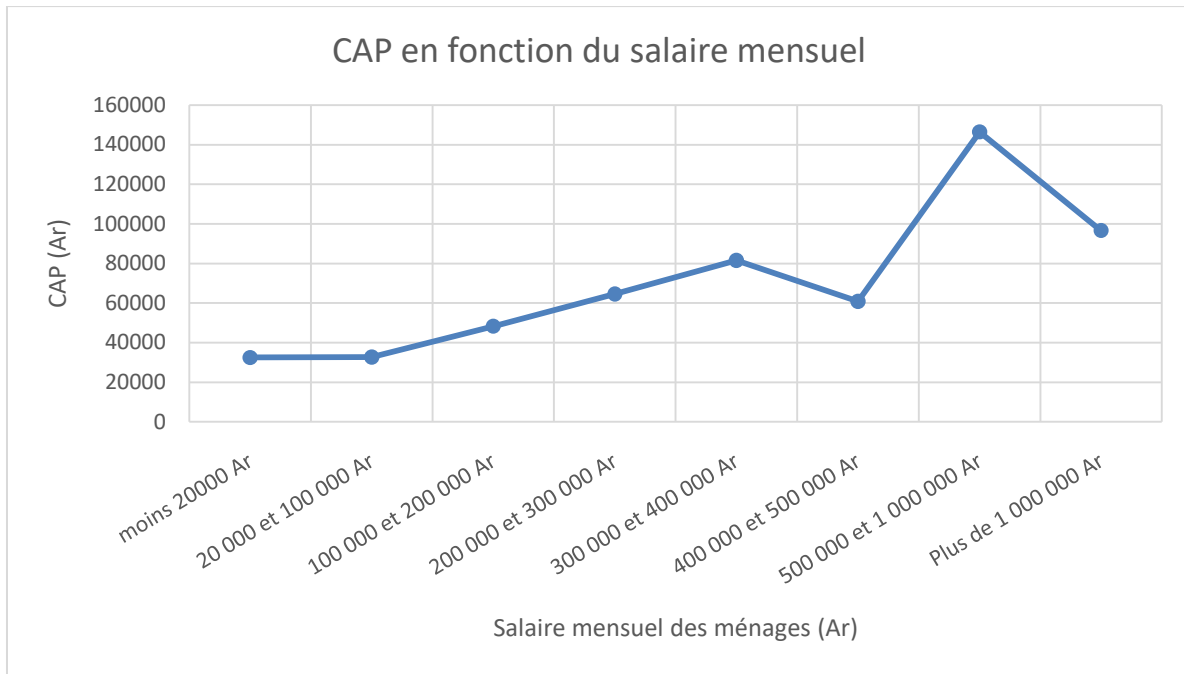


Figure 39 : CAP en fonction du salaire mensuel

3.6.10 Standing de l'habitat

On peut remarquer que le standing de l'habitat influence sur le consentement à payer des ménages. En effet plus le standing est élevé plus le consentement à payer est élevé, ce qui semble logique car cela prouve que les ménages habitants dans une maison de haut standing accordent de l'importance à leur propriété et qu'ils en ont les moyens.

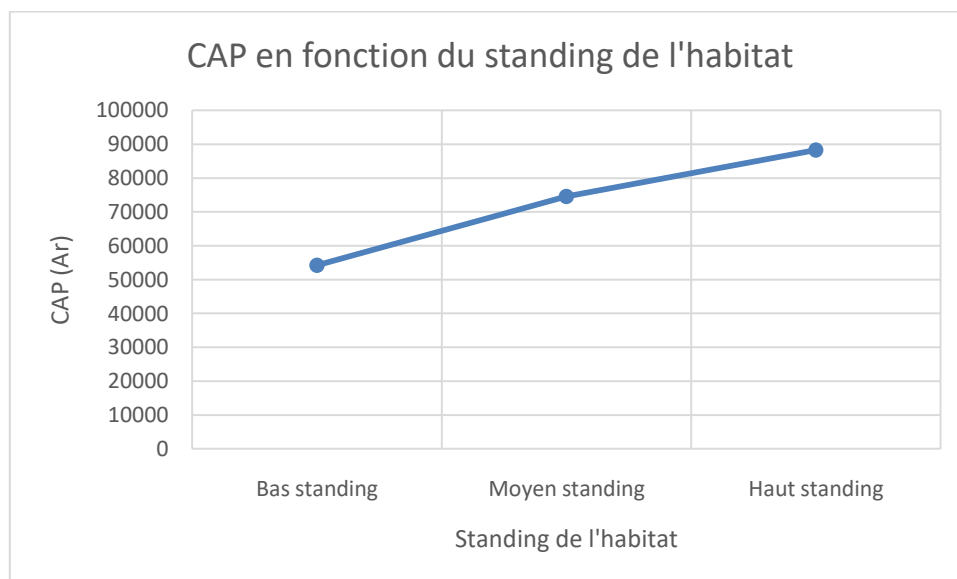


Figure 40 : CAP en fonction du standing de l'habitat

3.6.11 Conclusion des variables explicatives du CAP

À la suite de ces statistiques, la variable "Montant du CAP" peut être expliquée par les paramètres suivants :

Tableau 11 : Listes des variables explicatives du CAP a priori

No.	Variables quantitatives	Variables qualitatives
1.	Dépense hebdomadaire	Sexe
2.	Salaire mensuel	Situation matrimoniale
3.		Activité professionnelle principale
4.		Niveau d'étude
5.		Les raisons de leur intérêt pour posséder un ouvrage d'assainissement
6.		Les lieux de défécation actuels
7.		Les modalités de paiement (en plusieurs fois et micro-crédit)
8.		Standing de l'habitat

3.7 Contrôle des biais

Il n'existe à priori pas de biais lié aux enquêteurs. En effet les résultats du test de Fisher n'ont pas permis de mettre en évidence de biais liés aux enquêteurs.

Tableau 12 : CAP pour la latrine en fonction de l'enquêteur

Nom_enquêteur	CAP_latrine
Antonio	73163,93
Aimé	63358,21
Mamie	65166,67
Fidele	67265,63
Solange	46597,01
Tsimbaka	54416,67
TOTAL	61503,96

4 Stratégie à mettre en place

4.1 Un marketing social tournée vers les besoins des ménages

Les ménages ont déclaré ne pas avoir de latrine pour des raisons financières. Ainsi, il serait bon de mettre en avant que ces ouvrages d'assainissement sont des latrines durables à bas prix. Et mettre en avant le fait que de profiter de cette offre est une bonne affaire.

Les ménages ayant des latrines se plaignent souvent qu'elle n'est pas propre ou qu'il y a des mauvaises odeurs. Il serait donc intéressant de mettre en avant cette qualité des latrines proposées : le fait que la dalle est en béton lissé et donc facilement nettoiyable éliminant les mauvaises odeurs grâce à un système de ventilation. Enfin les ménages ont déclarés qu'ils n'étaient pas satisfaits de leur latrine car elle n'était pas construite en matériaux définitifs. Pendant la campagne de marketing social il faudra donc mettre en avant que la latrine proposée est en matériaux définitif, solides et durables.

Les ménages ayant déjà un ouvrage d'assainissement ont investi pour des raisons de santé, propreté, confort, intimité et odeur. Ainsi ces qualités pourraient faire l'objet d'un slogan autour des latrines proposées. Les messages pourraient être orientés sur le fait que de posséder un ouvrage d'assainissement permet de garantir la sécurité de la famille grâce à la proximité de la latrine. De plus, l'intimité est préservée. Il pourra aussi mettre en avant qu'un ouvrage d'assainissement permet de conserver les règles d'hygiène, de propreté et donc de rester en bonne santé. Enfin, il a l'air important pour les ménages de posséder leur propre latrine pour ne plus devoir aller chez les voisins. Cet argument pourra aussi faire partie des messages marketing.

Il pourra aussi après avoir mis en place une stratégie de paiement avec l'opérateur assainissement, proposer des paiements en plusieurs tranches pour inciter les ménages à dépenser plus que ce qu'ils feraient s'ils devaient payer leur ouvrage en cash.

4.2 Un mode de financement adapté aux habitudes des ménages

La plupart du temps l'accès à l'assainissement rural est un sujet difficile à traiter lié au tabou. Malgré que la majorité des ménages désirent s'équiper en latrine, le consentement à payer demeure très faible. La construction des latrines nécessite donc une subvention pour déclencher l'achat de latrine.

Il est aussi nécessaire de penser à des modalités de financement qu'il serait possible de mettre en place pour le financement de l'assainissement en milieu rurale. Le problème ici est de savoir « Comment mettre en œuvre des modalités de financement des ouvrages d'assainissement améliorés adaptés au contexte des populations d'Ambahikily ? ».

La plupart du temps dans la littérature sur les modes de financement des ouvrages d'assainissement dans les ménages on se rend comptes que c'est le microcrédit qui a fait ses preuves, par exemple le Vietnam a réussi à atteindre l'OMD N°7c en 2010 appliquant ces méthodes à travers des prêts pour les ménages subventionnés (WHO/UNICEF JMP, 2010). Dans d'autres études il a aussi été montré que la micro finance révolutionne l'accès aux latrines améliorées pour les ménages au Cambodge par exemple à travers les micro-prêts (Water SHED, 2013). Une version modifiée de microfinance a été utilisé au Kenya. Cette méthode consiste à ajouter des intermédiaires par les tontines, une banque villageoise et un comité de gestion de l'eau et de l'assainissement. Ils travaillent donc ensemble pour

améliorer l'accès à l'assainissement à travers les tontines et les micro-prêts (Mengueze et al. 2014). Cependant dans notre contexte, il est clair que les ménages ne font pas confiance aux agences de micro-crédit. Il faudra donc surement réaliser un accord entre l'opérateur assainissement et les ménages pour que ces derniers puissent payer en plusieurs fois. Ceci nécessite alors une capacité financière importante de l'opérateur assainissement pour avancer les frais liés à la construction des latrines.

4.3 Un appui des autorités locales

A la question « Si le maire de la commune impose d'avoir des latrines améliorées sous peine d'amende, pensez-vous mettre en place cette latrine ... », les ménages ont répondu :

- Rapidement à 69.1%
- Immédiatement à 22%

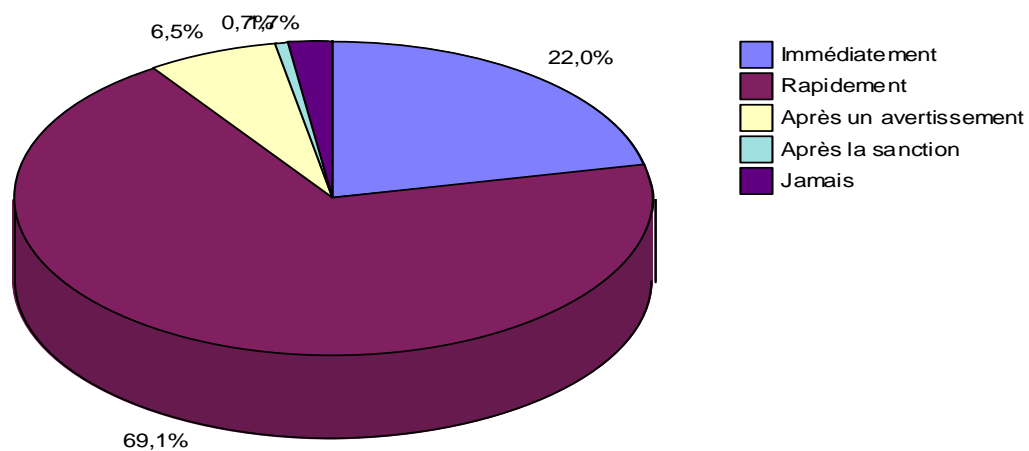


Figure 41 : Réponse des ménages en cas d'amende prévu par la mairie

Cela montre que plus de 90% des ménages réagiraient positivement à un positionnement de la commune en faveur de la construction de latrine. Ainsi cette étape devra faire partie intégrante de la stratégie à mettre en place avec les autorités pour la surveillance et le contrôle du taux de ménage construisant une latrine afin d'éradiquer la défécation à l'air libre.

Conclusion générale

Cette étude consistait essentiellement à déterminer la volonté et la capacité des ménages à payer un service d'assainissement amélioré dans le chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily. De plus une caractérisation des ouvrages d'assainissement en présence dans les ménages a été réalisée pour connaître les habitudes en ce qui concerne les matériaux de construction qu'utilisent les ménages.

En ce qui concerne la capacité et la volonté des ménages à payer un ouvrage d'assainissement amélioré, il a été constaté que 92% des ménages enquêtés souhaitent posséder une latrine. 65 % des ménages ont déclaré avoir une capacité à payer maximal de **30 000 Ar** pour acquérir une latrine améliorée et 56 % des ménages ont déclaré avoir une capacité à payer maximal de **40 000 Ar**. Ainsi ces ménages sont capables de financer un tel ouvrage d'assainissement à hauteur de 12.5 à 16.7 %. Les ouvrages devront donc être fortement subventionnés.

La capacité des ménages à payer 30 000 ou 40 000 Ar n'est pas suffisante pour avoir un ouvrage d'assainissement amélioré. Il est donc nécessaire de définir des démarches et proposer des pistes de financement des ouvrages d'assainissement. Dans ce chef-lieu, les ménages font très peu confiance aux agences de microfinance bien que présente dans la commune. Ainsi il sera nécessaire que l'opérateur assainissement mette en place des facilités de paiement à hauteur de sa capacité financière.

Globalement les personnes enquêtées sont généralement intéressées par un ouvrage d'assainissement amélioré. Cependant leur consentement à payer reste globalement faible. Ainsi on peut ici comprendre l'importance du marketing social afin que les ménages se sentent un peu plus concernés par la question de l'assainissement, pour qu'ils comprennent en quoi avoir un bon système d'assainissement permet de préserver la qualité de l'eau et donc d'éviter les maladies hydriques. Enfin, le marketing social pourra aussi promouvoir un service nouveau à Ambahikily à savoir la construction de latrine durable à bas prix et le sanimarché lieux d'exposition de ce nouveau service. Les messages marketing pourront porter notamment sur la durabilité et la robustesse, le bas prix, et la propreté assurés par le produit proposé.

Enfin un appui, une surveillance et un contrôle mis en place par la mairie serait à priori un facteur déclencheur pour la construction de latrine chez les ménages du chef-lieu de la commune rurale d'Ambahikily. Les autorités devront donc être impliquées dans ce processus pour que le projet soit un succès.